



Formation

Formation à la conduite automobile

Destination ESAT

CEREMH

10-12 Avenue de l'Europe

78140 Vélizy-Villacoublay

www.ceremh.org



CEREMH
— *Formation*

Formation pratique et théorique à la conduite automobile

PUBLIC CONCERNÉ

Centre – structure type ESAT.

Personnes en situation de handicap moteur, psychique et/ou mental.

OBJECTIF GENERAL

Mesurer les capacités d'apprentissage et de progression sur le plan théorique (capacités cognitives et mnésiques pour l'apprentissage du code), ainsi que diverses habiletés pratiques des participants (capacités motrices, sensorielles, coordinations visuo spatiales et visuo motrices, etc.).

➔ **Orienter chaque personne vers une solution de mobilité adaptée à ses capacités.**

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Intégrer les démarches administratives pour le permis de conduire adapté ;
- Identifier les adaptations et aménagements de véhicule en fonction des pathologies.

CONTENU

Matin :

- Évaluation collective des connaissances du code de la route et des capacités d'acquisitions (tests papier crayon et audio-visuels)
- Évaluation individuelle des capacités cognitives, mnésiques et praxiques (tests papiers crayon)
- Tests de vue et de coordinations

Après Midi :

- Évaluation pratique individuelle avec un véhicule équipé d'une boîte de vitesses automatique du CEREMH, équipé également d'aides techniques si besoin (30 mn environ par usager).

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Diaporamas
- Évaluations en format papier
- Véhicule aménagé

FORMATEURS

Justine GUÉRIN, Ergothérapeute D.E. (CEREMH)

Antoine VERNIER, Enseignant à la conduite spécialisé (CEREMH)

MODALITES

Lieu : généralement sur votre site, dans vos locaux.

Nous avons besoin d'une salle de formation + petite salle type bureau pour les évaluations individuelles.

Nombre de participants : maximum 5 personnes

Durée : 1 journée (horaire à définir suivant le fonctionnement de votre structure).

Tarif : 1750 euros pour un établissement en Île de France – sur devis pour les établissements hors IDF.

Dates : nous contacter pour définir la période souhaitée.

PROGRAMME DETAILLE
FORMATION « EVALUATION D'APTITUDE A LA CONDUITE »
Capacités d'apprentissage théoriques et pratiques
Lieu : sur site

Une journée (7heures)	
Matin, de 9h30 à 13h00	Après-midi, de 14h00 à 17h00
Accueil : - Présentation des formateurs - Présentation du programme et des objectifs - Présentation des participants et recueil des attentes - Présentation des modalités d'évaluation — • Evaluation collective des connaissances du code de la route et des capacités d'acquisition et de mémorisation (tests papier crayon, explications adaptées aux difficultés d'apprentissage, cours sur les panneaux et les règles sous forme de jeux et manipulation des panneaux, tests audio-visuels) • Evaluation individuelle des capacités cognitives et visuo spatiales (tests papiers crayon) • Tests de vue et de coordination	• Evaluation pratique individuelle avec un véhicule équipé d'une boîte automatique du CEREMH (mesure des capacités visuo spatiales pour diriger le véhicule, de la coordination volant/pédales et de mémorisation sur les règles et la signalisation vue le matin) • Auto évaluation et bilan individuel dans le véhicule • Retour collectif avec le responsable de formations et orientation en fonction des capacités évaluées, vers la solution de mobilité la mieux adaptée à chacun (Permis B adapté, Permis AM, TC...) <u>Evaluation de fin de formation :</u> Évaluation des acquis des participants tous au long de la journée, sous forme de question et de jeux et lors du retour collectif en fin de séance